



## Offre d'emploi

# Responsable des ressources humaines

### Qui sommes-nous ?

Railcoop est la première entreprise ferroviaire sous statut coopératif. Railcoop permet à tous (usagers, citoyens, entreprises, salariés, collectivités locales, associations, ...) d'être directement acteurs de la mobilité ferroviaire. Par une participation de l'ensemble des bénéficiaires de cette mobilité, notre ambition est de renforcer l'usage du train sur tous les territoires pour contribuer à leur attractivité et à la transition écologique. En tant qu'entreprise ferroviaire, Railcoop conserve la maîtrise du service et s'assure de sa qualité. En tant que Société Coopérative d'Intérêt Collectif, Railcoop a une gouvernance démocratique (1 sociétaire = 1 voix) et ses bénéfices sont conservés dans l'entreprise pour concourir à son intérêt social.

### Finalité du poste :

Membre de la Direction des ressources humaines, au sein du pôle Coordination générale, vous intervenez sur l'ensemble des thématiques R.H.

Vous participez à la définition de la politique des ressources humaines, sa mise en œuvre et son évaluation, en cohérence avec les orientations définies par la direction et les valeurs de la société.

Vous contribuez à une gestion du personnel efficace en prenant en charge des actions selon les priorités définies en amont (recrutement, formation, évaluation, gestion des effectifs et de la masse salariale, actions sociales...).

Enfin, avec le Directeur des ressources humaines et du dialogue social, vous appréhendez les grands enjeux liés au développement de l'activité ferroviaire de RAILCOOP, apportez des réponses organisationnelles et accompagnez le changement auprès des équipes.

### Principales missions du poste :

- Effectuer les opérations de gestion des ressources humaines (recrutement, contrats, avenants, évaluations, formations, paie, actions sociales, communication interne ...)
- Co-construire et piloter les outils de gestion des emplois et des compétences

- Participer à la définition des process, s'assurer de leur suivi et les évaluer
- Identifier et exprimer des besoins dans le but de doter l'entreprise d'un SIRH performant
- Réaliser des bilans sociaux, enquêtes, études, référentiels emplois, compétences ...
- Participer à la veille juridique et renseigner le personnel sur l'évolution de la législation sociale et les spécificités de Railcoop
- Prendre le relais du suivi des paies chaque mois auprès du prestataire extérieur, en cas de besoin
- Participer à l'élaboration et l'actualisation des tableaux de bord RH
- Mettre en œuvre le plan de formation, le budget et assurer son suivi

#### **Compétences et connaissances requises (savoir & savoir-faire) :**

- Connaissance du cadre réglementaire relatif au droit social dans le secteur de l'activité ferroviaire
- Connaissance des notions fondamentales de la GRH (postes, emplois, métiers, fonctions, etc.)
- Connaissance des principales activités de gestion du personnel (carrière, paie, formation, bilan social, etc.)
- Connaissance de l'utilisation des outils informatiques et bureautiques et des règles de rédaction administrative
- Savoir coordonner et réaliser des procédures de recrutement
- Savoir mettre en place et porter un plan de formation
- Savoir élaborer des tableaux de bord

#### **Qualités requises (savoir être) :**

- Avoir le sens de l'organisation
- Être disponible et réactif
- Savoir prendre des initiatives
- Être autonome
- Avoir l'esprit d'équipe et d'entraide
- Savoir faire preuve de discrétion professionnelle
- Être à l'écoute
- Bonne communication et aisance relationnelle



### Conditions d'exercice et pré-acquis :

- Poste basé à Vichy (Allier)
- Déplacements professionnels réguliers notamment pour rencontrer les équipes (Figeac, Barr, futures bases de vie des équipes opérationnelles ...) – Fréquence à déterminer
- Titulaire du permis B
- Une expérience professionnelle sur un poste similaire est souhaitée

### Spécification du poste

Localisation :	Vichy (Allier, Auvergne Rhône Alpes)
Télétravail autorisé :	Oui
Temps de travail :	Forfait jours
Astreinte :	Non
Responsable hiérarchique direct :	Directeur des ressources humaines et du dialogue social
Statut	Cadre
Gestion d'équipe	Non – Possible dans le temps
Rémunération	En fonction de l'expérience

**Poste à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> janvier**

**CV et lettre de motivation à envoyer avant le jeudi 14 octobre  
à l'adresse [recrutement@railcoop.fr](mailto:recrutement@railcoop.fr)**

**Merci d'indiquer l'intitulé du poste dans l'objet du mail**